

# NOUVEAUTES ET MODIFICATIONS 2024

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### NIVEAU FEDERAL

#### Cahier des Charges des Grands Prix Jeunes

Forme de jeu : score maximum 9 coups par trou (sauf Grands Prix Jeunes Majeur et Grands Prix Nationaux U12).

Aucune limite d'index ne doit être appliquée lors des inscriptions (sauf Grands Prix Jeunes Majeur et Grands Prix Nationaux U12).

L'utilisation de la voiturette et tout autre moyen de transport motorisé ou non sont interdits dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.

#### Ensemble des cahiers des charges

Départs : Les compétiteurs doivent disposer d'au moins 45 minutes d'échauffement et de practice avec une visibilité acceptable.

La publication des horaires de départ intervient au plus tôt 48h et au plus tard à midi la veille du 1<sup>er</sup> tour.

#### Règlement général des épreuves Fédérales Amateurs

##### 1.2.2 Règlement des Epreuves Fédérales Amateurs

Lors d'une épreuve exclusivement réservée aux jeunes U21, l'utilisation de la voiturette est interdite dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.

Pendant un tour, un joueur ne doit pas écouter ou regarder un contenu de quelconque nature sur un appareil audio ou vidéo personnel. En cas d'infraction les pénalités de la règle 4-3 s'applique.

##### 1.2.2-1 Règlement des épreuves Fédérales Amateurs par équipes

Lorsque la balle d'un joueur de l'équipe repose sur le green, il est interdit aux donneurs de conseils de donner des conseils sur un coup à effectuer depuis le green.

Les capitaines et les donneurs de conseils seront en aucun cas autorisés à utiliser un moyen de transport.

#### Modification des règlements

- ✓ Division et Promotions U16 : Score maximum 9 coups par trou
- ✓ 1<sup>ère</sup> Division des équipes 2 Messieurs : formule complète dès les ¼ de finale

#### Création d'épreuves fédérales

- ✓ Divisions Seniors 3 Messieurs
- ✓ Division Seniors 2 Messieurs : création d'une 2<sup>e</sup> poule en 2<sup>e</sup> division

#### Mérites

Mérite Individuel : Assouplissement des règles d'intégration de décembre à mars inclus : prise en compte de tournois étrangers comptant au WAGR dans le MA si déclaration préalable à la Direction Sportive. Intégrer uniquement les scores des joueurs qui en font la demande. Toute demande effectuée après le tournoi sera refusée.

Mérite des clubs : adaptation de la grille des points suite à la mise en place des division seniors 3 Messieurs.

## NIVEAU LIGUE

### Nouvelles compétitions

- ✓ Promotion Seniors 2 Dames
- ✓ Grand Prix Jeunes de la Vanade
- ✓ Seniors Messieurs 4 Balles

### Modification de règlements

La formule complète (2 foursomes et 5 simples) est proposée pour le jeu de la Finale et des barrages chez les Messieurs.

### Epreuves Fédérales Individuelles (GP, GPJ, Classic, Trophées)

Les frais engagés par les arbitres (hébergement, repas, frais kilométriques...) sont à la charge du club organisateur et remboursés sur présentation de factures dans les meilleurs délais. **En cas de non-respect, l'annulation d'épreuves de l'année en cours et/ou de l'année suivante sera envisagée.**

Pour 2024, le tarif kilométrique utilisé par la Ligue et la FFGolf est limité à 0,53 €/km quel que soit le véhicule.

## ORGANISATION MATERIELLE ET FINANCIERE – CLUB

### *Installations et matériels nécessaires*

- ils sont mis gracieusement à la disposition de la Ligue

### *Bombes de peinture et cannes de traçage associées, Frais de cocktail et Remise des Prix*

- ils sont à la charge du club organisateur

### *Droits d'engagement*

- la totalité des droits d'inscription revient au club organisateur

### *Exception pour les GPJ / GP / Classic MA / GPS / TS2 PACA :*

- 90% des droits d'inscription sont reversés au club accueillant
- l'ensemble des frais est pris en charge par la Ligue

## RECOMMANDATIONS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### • Championnats de Ligue et Inter-Régions

- Equipiers absents lors de compétitions par équipes : en forme complète, le dernier foursome et/ou le dernier simple est perdu, en forme réduite le dernier simple est perdu.
- Forfait d'une équipe en Division : le club est rétrogradé directement en Promotion.
- Forfait d'une équipe en Promotion : le club ne peut pas s'inscrire l'année suivante.
- Les règles locales permanentes de la FFGolf (Hard card) s'appliquent à toutes les épreuves organisées par la Ligue.

### • Organisation des Epreuves de Ligue

- Tout club de la Ligue désirant conserver son Grand Prix, son Classic Mid-Amateurs, son Trophée Seniors ou son Trophée Seniors 2 au Calendrier National s'engage à recevoir, dans la même année, une épreuve officielle du calendrier de la Ligue.
- Tout club recevant une épreuve de Ligue doit se conformer à la recommandation fédérale concernant la présence d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) en état de marche
- Tour de reconnaissance dérogation : Pour une épreuve de Ligue par équipes Jeunes se jouant hors vacances scolaires, le tour de reconnaissance peut s'étaler sur la semaine précédant la compétition.

- **Conduite en cas d'intempéries et circonstances exceptionnelles**

*Avant le début de l'épreuve* : En cas d'intempéries annoncées (alertes météo valides) sur le site géographique de l'épreuve, le Comité a la possibilité d'annuler ou modifier le règlement en concertation avec le club organisateur la veille du 1<sup>er</sup> tour. En amont de cette date, seul le club organisateur peut prendre la responsabilité de l'annulation de l'épreuve.

*En cours d'épreuve* : la qualification en SP est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shot-gun ou en la répartissant sur le nombre de jours nécessaires. Il faut que ce tour de qualification ait lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée ou éventuellement reportée. Pour la phase de match play : voir VMF et règlements particuliers.

- **Nombre maximal de joueurs lors d'un Grand Prix, Grand Prix Jeunes, Trophée ou Grand Prix Seniors et Classic Mid-Amateurs**

Le Vademecum Fédéral indique dans les sections les nombres de joueurs à ne pas dépasser suivant la période de l'année sans tenir compte de la latitude. En ce qui concerne notre région, des différences notables sont à observer sur les périodes de Janvier à Mars et Novembre-Décembre.

Aussi, la Ligue PACA recommande aux clubs organisateurs de ces épreuves de bien vouloir respecter au mieux sur leur règlement, les quotas de joueurs inscrits dans le tableau ci-dessous afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions de jeu possibles. Il est rappelé que ces nombres ne sont que des maxima et qu'il conviendra de tenir compte entre autre de la difficulté du parcours (topographie, marche entre les trous...).

	Maxima fédéraux		<b><u>Recommandations Ligue PACA</u></b>	
	2 tours	3 tours	2 tours	3 tours
Janvier	84	96	<b>60</b>	<b>66</b>
Février	84	96	<b>78</b>	<b>84</b>
Mars	108	120	<b>102</b>	<b>108</b>
Avril	120	132	120	126
Mai	144	156	144	156
Juin	144	156	144	156
Juillet	144	156	144	156
Août	144	156	144	156
Septembre	120	132	120	132
Octobre	96	108	96	108
Novembre	96	108	<b>78</b>	<b>84</b>
Décembre	84	96	<b>60</b>	<b>66</b>

# CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE LIGUE

## COMITE DE L'EPREUVE

Il est constitué d'un arbitre désigné par la Ligue, d'un représentant de la Ligue (si l'arbitre n'est pas membre du Comité Directeur de la Ligue) et d'un à trois membres de l'Association Sportive du club.

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

## ORGANISATION SPORTIVE

**Heures d'ouverture :** Vestiaires, practice, pro-shop, bar avec petit déjeuner : **1h avant le 1er départ**  
Restaurant : à partir de 11h30 et jusqu'à 15h30 minimum.

**Voiturettes :** le club doit mettre à disposition du Comité de l'épreuve 2 à 3 voiturettes minimum.

**Chariots :** un minimum de 25 chariots doit être disponible.

**Clôtures électriques :** couper l'alimentation dans la mesure du possible pendant la durée du jeu.

**Signaux sonores pour interruption et reprise du jeu :** 2 cornes de brume disponibles et en état de marche.

**Starter :** le club doit prévoir un ou deux starters pour toute la durée de la compétition.

**Journée d'entraînement :** les joueur(se)s participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain la veille du 1<sup>er</sup> tour de la compétition, selon les horaires fixés par le club. Pour les épreuves en équipes, le nombre de départs réservés par équipe est limité à 2 (soit 8 joueurs).

**Aucune autre compétition ne peut avoir lieu la veille de l'épreuve.**

**Tableau officiel :** le club doit prévoir un tableau officiel (dimension minimum 2x1) près du secrétariat pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition.

**Départs :** certaines épreuves peuvent nécessiter l'organisation de départs simultanés des trous N°1 et N°10. Dans ce cas, le terrain devra être réservé à l'organisation de l'épreuve.

**Départs membres ou green-fees :** aucun départ ne devra avoir lieu avant le début de la compétition.

Les départs sont possibles 45 minutes après les derniers compétiteurs (parties de 3).

**Informatique :** la gestion de la compétition devra être assurée par une personne compétente du golf ou de l'association sportive, avec le logiciel RMS9.

**Recording :** le club doit mettre à disposition une personne pour assurer celui-ci dans **une salle calme.**

**L'envoi des résultats par mail à la Ligue PACA à la fin de chaque tour est obligatoire.**

**Marquage du terrain :** le terrain devra être piqueté (hors limites, ZAP) avant la compétition. La veille de l'épreuve, une personne désignée par la Commission Sportive du club devra accompagner l'arbitre sur le terrain pour vérifier, et compléter si nécessaire, le marquage. Pour cela, le club mettra à la disposition de l'arbitre un nombre suffisant de piquets.

**Sécurité :** être en possession d'un DAE en état de marche, prévoir une trousse médicale complète et prévenir le SAMU de la tenue de la compétition.

## ORGANISATION FINANCIERE

**Installations et matériels nécessaires :** mis gracieusement à la disposition de la Ligue.

**Droits d'engagement :**

- le club organisateur recevra une quote-part de 30€ par joueur et par jour (journée d'entraînement gratuite) hormis pour les épreuves jeunes (par équipes et individuelles) 20€ par joueur et par jour. Le montant des green fees à facturer à la Ligue sera précisé au club avant le début de la compétition.
- pour les Promotions Inter-Régions, 80% des droits d'engagement seront reversés au club organisateur.

**Frais de cocktail et remise des prix :**

- la Ligue prend en charge les trophées ainsi que les frais de cocktail. Le montant du forfait, fixé par la Ligue à chaque club, sera précisé avec le montant des green fees dus avant le début de la compétition. La production de pièces justificatives est toujours demandée.

**Prise en charge arbitre et délégué de la Ligue :**

- déplacement, hébergement et restauration sont pris en charge par la Ligue (toute facture adressée à la Ligue devra être accompagnée des tickets de caisse dûment signés et vérifiés par les intéressés).

# CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AUX EPREUVES PAR EQUIPES

**Le Règlement Général spécifique des épreuves fédérales par équipes (Vademecum Fédéral) s'applique.  
Il est complété par les conditions générales suivantes.**

## **POUR LES CLUBS**

Seules peuvent participer à ces épreuves :

- les associations sportives affiliées avec terrain répondant aux critères d'étalonnage,
  - les associations sportives des golfs compacts ayant reçu une dérogation pour la délivrance des index,
  - les associations sportives des golfs Pitch and Putt,
  - les associations sportives des practices lorsque le club figure aux mérites des écoles de golf,
  - les associations d'entreprise, les comités d'entreprise et les sections territoriales d'entreprise affiliées uniquement pour les épreuves du Golf d'Entreprise.
  - les associations sportives des practices et les AS municipales pour les épreuves par équipes jeunes.
- Elles doivent être à jour de leur redevance fédérale.

## **Championnats de Ligue**

Un club ne peut avoir qu'une seule équipe en division.

Les clubs n'ayant pas d'équipe en division pourront en engager une, **mais une seule**, en promotion.

**Tout club participant à une épreuve de Ligue par équipes s'engage à recevoir sur son terrain une épreuve de Ligue l'année suivante.**

## **POUR LES EQUIPIERS**

Les équipiers doivent :

- répondre aux exigences des règles du statut d'amateur,
- être membres et licenciés de l'association sportive du club représenté
- un joueur ne doit **jouer** que pour un seul club par année civile dans les compétitions par équipes nationales (y compris les promotions), sous peine de disqualification de l'équipe.

NB : un changement de lien de licence dans un club ou une création de licence ne sont pas un transfert.

- être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical (**le certificat doit avoir été enregistré par la FFGolf à la date limite d'inscription des équipiers**).

## **Fiche de composition d'équipe**

- Le nombre maximum d'équipiers inscrits sur la fiche de composition d'équipe est égal au double du nombre d'équipiers prévus par le règlement pour disputer le ou les tours de stroke play (sauf circonstances exceptionnelles).
- La modification de la fiche de composition d'équipe est possible jusqu'à 10 jours pleins avant le début de l'épreuve. Passé ce délai, aucun joueur ne pourra être ajouté.

## **Forfait**

Tout forfait doit être notifié au bureau de la Ligue au plus tard 48h avant la réunion des capitaines.

Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait **après la date limite d'inscription des joueurs** reste acquis à la Ligue PACA (10 jours pleins avant le début de l'épreuve). **Une équipe forfait en division est automatiquement rétrogradée en promotion. Une équipe forfait en promotion ne pourra pas s'inscrire l'année suivante.**

## **REUNION DES CAPITAINES**

Sauf cas exceptionnel, la réunion des capitaines se tiendra à 19h00 la veille du 1<sup>er</sup> tour de l'épreuve. La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification de l'équipe.

Exception : Epreuves par équipes Jeunes, la réunion en distanciel est envisageable.

## **CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AUX EPREUVES INDIVIDUELLES**

**Le Règlement Général spécifique des épreuves fédérales individuelles (VM Fédéral) s'applique.  
Il est complété par les conditions générales suivantes.**

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Les participants doivent :

- répondre aux exigences des règles du statut d'amateur,
- répondre aux conditions précisées dans le règlement particulier de chaque épreuve, entre autres, celles relatives à l'index,
- être titulaires, au plus tard 14 jours pleins avant le début de l'épreuve, de la licence FFGolf de l'année en cours, du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, valable pour la saison en cours et enregistré auprès de la FFGolf et de son droit de jeu fédéral.

L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions.

Un joueur licencié FFGolf ayant un index à la fois en France et à l'Etranger verra pris en compte l'index le plus bas.

### **ENGAGEMENTS**

#### **. Inscriptions et Droits d'Engagement (Ligue)**

Les participants doivent s'inscrire individuellement en ligne, via le lien dédié à la compétition sur le site de la Ligue.

#### **. Forfaits (Ligue)**

Tout forfait doit être notifié au bureau de la Ligue avant le début de l'épreuve.

Dans le cas où le forfait est notifié après 12h00 la veille du 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve, le joueur sera enregistré comme disqualifié sauf dans les cas de circonstances exceptionnelles (accident, maladie subite, etc...). **Dans le cas où le forfait n'est pas notifié, le joueur sera exclu de cette même épreuve l'année suivante (ou dans le cas de changement de catégorie d'âge, de l'épreuve équivalente de la catégorie d'âge supérieure).**

Le droit d'engagement de toute personne déclarant forfait 4 jours avant l'épreuve reste acquis à la Ligue.